

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2019

AGENCE NATIONALE DU SPORT ET ORGANISATION DES J.O. 2024 - (N° 2106)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC18

présenté par
M. Testé, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« ratifiée »

supprimer la fin de l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, supprimant une disposition inutile.